



## Section Kayak de Mer des Corsaires Malouins Recrutement du salarié permanent de la structure

La Section Kayak de Mer de l'association « Corsaires Malouins » structure conviviale, offrant à chaque adhérent et pratiquant la possibilité de découvrir l'activité, progresser, se former, pratiquer, recrute son(sa) salarié(e) permanent.

**Nature du contrat** : CDI

**Temps de travail** : Temps plein

**Début de contrat** : Courant janvier 2021

**Niveau de rémunération** : CCN des métiers du sport – Educateur Sportif Technicien – Groupe 4

**Diplôme d'encadrement exigé** :

- ✚ BP JEPS canoë-kayak et disciplines associées - Mention « activités du canoë-kayak et des disciplines associées en mer » (mention publiée dans des arrêtés datant du 27 février 2017)

**ou**

- ✚ Tout autre diplôme d'état ayant les mêmes prérogatives d'encadrement

**Permis B exigé**

Basée à Saint Malo Intra-Muros, membre de l'OSEN, la section compte 60 adhérents et fonctionne à l'année autour de 4 activités principales : loisir, scolaire, commerciale, sportive (compétition).

En lien avec les membres du bureau, le(la) salarié(e)

- Activité « loisir » :
  - Grâce à son expertise technique, assure l'encadrement de tous les adhérents et met en œuvre une pédagogie adaptée pour faire progresser chacun(e) aux regards de ses besoins et envies
  - Assure la formation et la progression des encadrants bénévoles et les accompagne dans la planification et la réalisation de sorties en toute sécurité
  - Est force de proposition pour développer des actions nouvelles dans un esprit de convivialité : partenariats inter-club, séjours en dehors de la baie de St Malo, stages de perfectionnement
- ...
- Activité « scolaire »
  - Maintient et développe les partenariats actuels avec les établissements scolaires de Saint Malo (Moka, L'Institution, Les Romains, Charcot ...), assure les encadrements des cycles et organise les épreuves des examens en lien avec les professeurs d'EPS
  - Développe et met en œuvre le projet de Section Sportive Kayak avec le collège Charcot
- Activité « commerciale »
  - Organise la saison estivale dans un esprit de convivialité (qualité de l'accueil et des prestations) et d'optimisation des moyens
  - Accueille les clients, assure les encadrements
  - Est force de proposition pour développer des actions nouvelles en lien avec les autres structures nautiques de St Malo et des prestataires externes
- Activité « sportive (compétition) »
  - Propose et encadre des séances engagées (kayak de mer, wave-ski) pour les adhérents
  - Organise la participation du club à des compétitions et accompagne les adhérents qui souhaitent y participer

Dynamique, rigoureux(se), organisé(e), aimant le travail en équipe, le(la) salarié(e) doit assurer, en lien avec les membres du bureau

- Un accueil et une information de qualité de toute personne intéressée par la structure, au sein de la structure, dans des manifestations extérieures, en physique, téléphonique, par mail ...
- Le suivi administratif et de trésorerie (devis, facturation, suivi caisse, préparation remises d'argent, enregistrement licences ...) de la structure
- Le contrôle et l'entretien du matériel propriété de l'association dans le respect des réglementations, des locaux et des équipements, en s'assurant notamment que le matériel de navigation, de sécurité, complet et en état de fonctionnement, soit mis à disposition des encadrants bénévoles

### **Candidature**

- **Avant le 30/12/2020**
- CV + Lettre de motivation **par mail** à Mme Anne-Sophie Piquemal – Responsable Section kayak de Mer des Corsaires Malouins - [anne-sophie.piquemal@orange.fr](mailto:anne-sophie.piquemal@orange.fr)